

Nous soussignés,

Scarab Sweepers Ltd

société basée en

Pattenden Lane
Marden
Tonbridge
Kent
TN12 9QD
Angleterre (Royaume-Uni)

conformément à la/aux directive(s) suivante(s):

2006/42/EC
2004/108/EC


déclarons par la présente que:

Équipement: Véhicule de nettoyage des rues
Numéro de modèle: Magnum
Numéro de série: 9096

est conforme aux exigences applicables de la/des norme(s) suivantes:

EN13019:2001+A1:2008

Je déclare par la présente que l'équipement, tel que défini dans la documentation technique du modèle susmentionné, a été conçu pour être conforme aux sections pertinentes des normes référencées ci-dessus et est conforme aux exigences de la/des norme(s).

Signature: 	David Cassingham, Directeur général. Scarab Sweepers Ltd, Pattenden Lane, Marden, Tonbridge, Kent. TN12 9QD Angleterre (Royaume-Uni)
	Date: 3 December 2015

La documentation technique de la machine est disponible auprès du signataire de cette déclaration.

Version du 15.10.2008

INF02

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE
(annexe VIII « cas général » à l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 modifié)
destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule

Je soussigné : Mathieu 3D
demeurant à : ZI EST - Avenue d'Immercourt
déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à: (nom et
adresse) :

Tel : 03.21.22.75.90

La carrosserie suivante : SCARAB Major 8001

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que:
(1) le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.
(1) les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total en charge sera déterminé par le service des mines.
(1) la largeur du véhicule excède celle fixé par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque: SCANIA
Type: N321
N °d'identification: YSP4X20005395738
Nombre de place assises (y compris le conducteur):2
Empattement F= 3.90 m
F'= 3.90 m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)

Longueur L= 6,77 m
Largeur l = 2,53 m
Surface L x l = 17.13 m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement: T= 2.40 m
Porte à faux arrière du véhicule: X= 1,42 m
Longueur des ferrures et charnières c =m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière:
Y= 0 m
Porte à faux arrière utile: $X_u = \frac{l}{2} - Y = 1.20 \text{ m}$

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant ou à l'axe du pivot:
F'-Y = 3.90 m

- Poids total autorisé: PTAC= 18 516 kg
- Poids à vide du véhicule carrossé= 9 824 Kg
PV=C+M+Ca=kg
Pc : poids du châssis en ordre de marche comprenant réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passagers, sans porte roues ni roue de secours, avec accumulateurs.
M : Poids du ou des portes-roues de secours garnis.
Ca : poids de la carrosserie et de ses équipements;
-Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant carrossé(4) (ou sous pivot semi-remorque).
PV.AV= 5 366 kg
-Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière carrossé(4)
PV.AR= 4 458 kg
- Poids du conducteur et des passagers:
p: 75kg x (conducteurs + passagers)= 150 kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant
(cas de cabine avancée) (1) p.AV=p= kg
(cas de cabine normale) (1) p.AV= $\frac{2p}{3}$ = kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière
(cas de cabine avancée) (1) p.AR=p= kg
(cas de cabine normale) (1) p.AR= $\frac{p}{3}$ = kg
- Chargement: Ch=PTAC- PV- p= 8 542 kg

(1) Barrer la mention inutile.

(2) Voir la notice descriptive.

(3) Dans le cas de cabine "hors série" p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.

(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.

(5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieux arrière

reproduire ci-dessous un schéma du véhicule avec ses essieux

REPARTITION DU POIDS DU CHARGEMENT: Essieu(x)

AV (ou pivot) $Ch.AV = Ch \times \frac{Y}{F}$ = 8 542 x 0 = 0 kg

F' Essieu(x) AR (ou pivot) $Ch.AR = Ch \times \frac{F'-Y}{F}$ = 8 542 x 1 = 8 542 kg

REPARTITION DU POIDS TOTAL EN CHARGE (PTC)

Poids à vide : PV.AV= 5 366 kg
 Poids du conducteur et des passagers
 p.AV= 150 kg
 Ch.AV= 0 kg
 Essieu(x) AV PT.AV total = 5 516 kg
 PT.AV. autorisé:
 minimal (2)kg
 maximal (2) 7 500 kg

Poids à vide : PV.AR= 4 458 kg
 Poids du conducteur et des
 passagers p.AR=0 kg
 Ch.AR= 8 542 kg
 Essieu(x) AR PT.AR total= 13 000 kg
 PT.AR. autorisé:
 minimal (2)kg
 maximal (2) 13 000 kg

Fait à Arras; le 10/12/2015



Tél : 03.21.22.75.90 - Fax : 03.21.73.88.65
 SA 5 000 000 € - SIREY - 332 185 818 00025 - APE 2910Z - TVA 30 332 185 818

(1) Barrer la mention inutile.

(2) Voir la notice descriptive.

(3) Dans le cas de cabine "hors série" p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.

(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.

(5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieux arrière